2002-2003

Annual Report

Youth Council of New Brunswick

Rapport annuel

Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

New Nouveau Brunswick
CANADA

2002-2003

Annual Report

Youth Council of New Brunswick

Rapport annuel

Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

New Nouveau Brunswick
CANADA

October 31, 2003

The Honourable Bernard Lord
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Honourable Premier,

I have the honour to present to you the Annual Report of the Youth Council of New Brunswick for the fiscal year of April 1, 2002 to March 31, 2003.

The enclosed report contains a summary of the Council's activities and the financial statements for the Youth Council of New Brunswick, prepared by the Auditor General's Office.

Respectfully submitted,

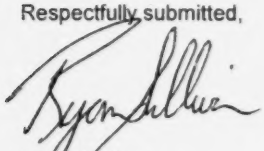

Ryan Sullivan
Chairman

Le 31 octobre 2003

L'honorable Bernard Lord
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le premier ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick pour l'exercice allant du 1er avril 2002 au 31 mars 2003.

Le rapport ci-joint présente un résumé des activités du Conseil ainsi que ses états financiers, qui ont été préparés par le Bureau du vérificateur général.

Veuillez agréer, Monsieur le premier ministre, l'assurance de mon profond respect.

Le président,

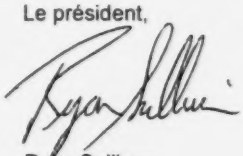

Ryan Sullivan

Table of Contents

Mission Statement of the Youth Council of New Brunswick 4

Council Background 5

Official Languages Policy 8

Organizational Chart 9

Council Members 10

Outline of Responsibilities of Members 11

Council Activity Report 2002-2003 13

Publications, Presentations and Briefs 2002-2003 20

Major Projects Planned 2003-2004 21

Auditor General's Report 23

Table des matières

Mission du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick 4

Information générale sur le Conseil 5

Politique des langues officielles 8

Organigramme 9

Membres du Conseil 10

Responsabilités des membres 11

Rapport des activités du Conseil en 2002-2003 13

Publications, présentations et mémoires en 2002-2003 20

Principaux projets prévus pour 2003-2004 21

Rapport du vérificateur général 23

Mission Statement of the Youth Council of New Brunswick

The Youth Council of New Brunswick is the provincial body representative of youth, which voices the interests, needs, concerns and perspectives of young people aged 15-24, and presents recommendations to government and public. This is achieved by acting as an advisory body, through resource coordination and by research and consultation. Through its actions, the Youth Council of New Brunswick strives to be a catalyst for increasing youth involvement in society.

Mission du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme provincial représentant la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Il fait connaître les intérêts, les besoins, les inquiétudes et les perspectives des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Il présente également des recommandations au gouvernement et à la population. Ces objectifs sont accomplis par des activités consultatives, la coordination des ressources, et par des recherches et des consultations. Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick s'efforce d'être un catalyseur pour accroître la participation des jeunes dans la société.

104-01894/

Council Background

What is the Council?

The Youth Council of New Brunswick is an advisory body, which has a mandate to undertake consultation and research and to advise the government and the public on matters concerning youth in New Brunswick. The Council reports directly to the Premier.

Background

The Council was announced in the Throne Speech of April 8, 1986:

"The International Year of Youth in 1985 was successful in creating a greater awareness of the problems and opportunities facing young people. The Youth Council of New Brunswick will be established to provide a greater opportunity for our young people to advise the government and to contribute to our province."

The Council was established to give youth and youth organizations a vehicle through which to identify for government and the public matters of concern to youth and to encourage greater participation and integration of youth into the mainstream of society.

Structure

The Council is composed of 15 New Brunswickers between the ages of 15 and 24 (inclusive) representing all regions of the province, both official language groups, and special interest groups such as aboriginal, multicultural and disabled youth.

All members are appointed by the Premier. The Chairperson is appointed for a term of three years, and members, for a term of two years. However, in constituting the first Council, seven members were appointed for one year to ensure continuity in the work of the Youth Council.

Information générale sur le Conseil

Quel est le rôle du Conseil?

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme consultatif qui a pour mandat de consulter, de faire de la recherche et de conseiller le gouvernement et le public sur les questions qui touchent les jeunes du Nouveau-Brunswick. Le Conseil relève directement du premier ministre.

Historique

La création du Conseil a été annoncée lors du discours du Trône du 8 avril 1986 :

« L'Année internationale de la jeunesse, en 1985, a sensibilisé les gens aux problèmes des jeunes et aux possibilités qui s'offrent à ces derniers. Un conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick sera établi afin de permettre davantage à nos jeunes de se faire entendre du gouvernement et de contribuer au développement de la province. »

Le Conseil a été créé pour donner à la jeunesse et aux organismes des jeunes un moyen de faire connaître au gouvernement et au public les problèmes qui les préoccupent et d'encourager une participation et une intégration accrues des jeunes aux orientations générales de la société.

Structure

Le Conseil est composé de 15 Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises de 15 à 24 ans qui représentent toutes les régions de la province, les deux groupes linguistiques officiels, et les groupes d'intérêts spéciaux tels que les autochtones, les groupes multiculturels et les jeunes handicapés.

Tous les membres sont nommés par le premier ministre. Le président ou la présidente est nommé pour une période de trois ans, tandis que les membres ont un mandat de deux ans. Toutefois, lorsque le premier Conseil a été constitué, sept membres ont été nommés pour un an afin d'assurer la continuité de son travail.

Activities

- To undertake research on matters relevant to youth, including but not restricted to the areas of cultural development, education, employment, sports and recreation, and the role of youth in public institutions.
- To receive and hear petitions and suggestions from individuals and groups from both official language communities concerning matters relevant to youth.
- To appoint committees consisting of members and other persons who are not members of the Council.
- To publish from time to time such reports, studies and recommendations as the Council considers necessary.
- To prepare an Annual Report at the end of each fiscal year to be tabled in the Legislature.
- To recommend to governments, voluntary associations, private business, and universities with respect to youth:
  - research areas that can be studied;
  - programmes that can be developed or modified;
  - policies and practices that can be adopted.

Terms of Office

- Members remain in office notwithstanding expiry of term, until he/she resigns, is reappointed or replaced;
- Where a vacancy occurs during the term of a member, the appointment will be for the remainder of the term except in the case of the Chairperson where it will be for a three-year term.

Quorum

- Eight members of the Council constitute a quorum.

Meetings

- The Council will meet at least four times in each year, at times and places designated by the Chairperson or as required by the Premier.

Activités

- Entreprendre de la recherche sur les questions qui intéressent les jeunes, notamment le développement culturel, l'éducation, l'emploi, les sports, les loisirs et le rôle des jeunes dans les institutions publiques.
- Recevoir et entendre les requêtes et suggestions des groupes et particuliers des deux communautés linguistiques à propos des questions qui touchent les jeunes.
- Créer des comités composés aussi bien de membres du Conseil que de personnes de l'extérieur.
- Publier les rapports, études et recommandations qu'il juge nécessaires.
- À la fin de chaque exercice financier, rédiger un rapport annuel qui sera déposé à l'Assemblée législative.
- Recommander aux gouvernements, aux organismes bénévoles, aux entreprises privées et aux établissements d'enseignement :
  - des sujets d'étude;
  - de nouveaux programmes ou des modifications à apporter aux programmes en place;
  - des plans d'action ou des mesures.

Mandat

- Quelle que soit la durée du mandat, les membres restent en fonction jusqu'à leur démission, au renouvellement de leur mandat ou à leur remplacement.
- La nomination faite pour pourvoir une vacance en cours de mandat porte sur le reste du mandat, sauf dans le cas du président ou de la présidente qui est nommé pour trois ans.

Quorum

- Il y a quorum lorsque huit membres du Conseil sont présents.

Réunions

- Le Conseil se réunit au moins quatre fois par année aux dates et endroits déterminés par le président ou la présidente, ou à la demande du premier ministre.

By-Laws

- Subject to the Premier's approval, the Council can make by-laws for its internal management.

Finances

- Each September the Council will submit to the Premier an estimate of the money required for the operation of the Council during the next fiscal year.
- The accounts of the Council will be audited by the Auditor General and his report will be included in the Annual Report of the Council.

Reports

- The Council can publish reports, studies and recommendations it deems appropriate.
- The Council will submit to the Premier within three months after the end of each fiscal year, an Annual Report containing:

a) a report on all meetings conducted by the Council during the year;

b) a report on the findings, conclusions and recommendations made by the Council to the Premier during the year;

c) the report of the Auditor General referred to under the Finances section.

Règlements administratifs

- Sous réserve de l'approbation du premier ministre, le Conseil peut adopter des règlements administratifs internes.

Finances

- En septembre chaque année, le Conseil présente au premier ministre une estimation du montant nécessaire à son fonctionnement pour le prochain exercice.
- Le vérificateur général vérifie les comptes du Conseil et son rapport est inclus dans le rapport annuel du Conseil.

Rapports

- Le Conseil peut publier les rapports, les études et les recommandations qu'il juge appropriés.
- Le Conseil doit, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, présenter au premier ministre un rapport annuel contenant les éléments suivants :

a) un rapport de toutes les réunions qu'il a tenues durant l'année;

b) un rapport des constatations, conclusions et recommandations qu'il a communiquées au premier ministre durant l'année;

c) le rapport du vérificateur général indiqué dans la section Finances.

Official Languages Policy

The Youth Council of New Brunswick recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice and to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

There were no Official Languages complaints registered with the Youth Council of New Brunswick during the 2002-2003 year.

Politique des langues officielles

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick reconnaît ses obligations et s'engage à offrir et à fournir activement à la population des services de qualité dans la langue officielle choisie par celle-ci et à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles dans les services publics.

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick n'a reçu aucune plainte concernant les langues officielles au cours de l'année 2002-2003.

Youth Council of New Brunswick Organizational Flow Chart

Organigramme du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

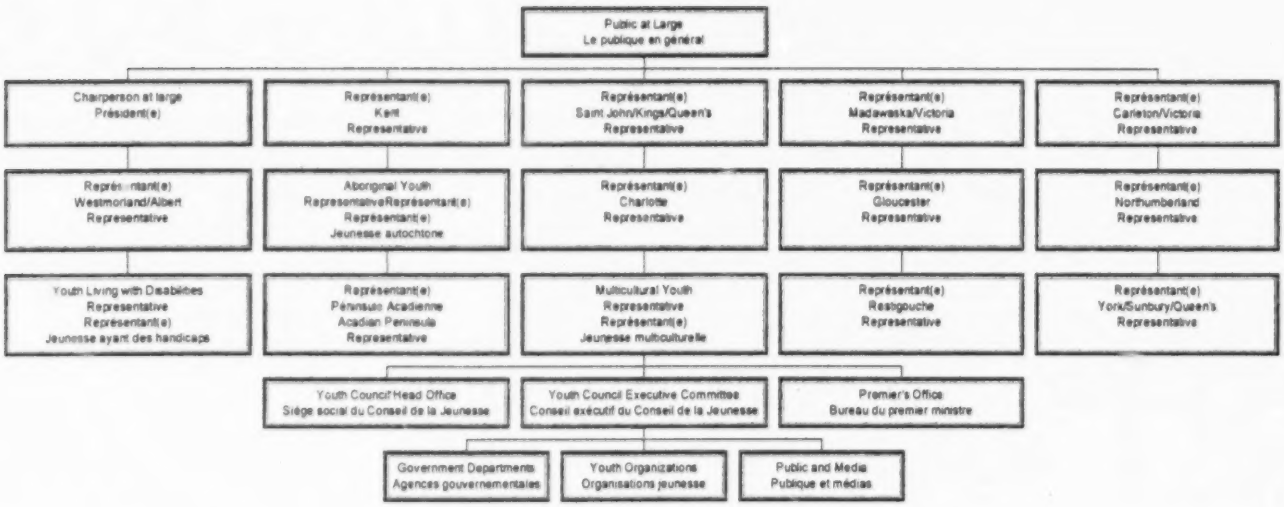

Council Members

Ryan Sullivan (Sussex), Chairperson

Ryan Donaghy (Moncton), Vice-Chairperson

Erik Matchett (Miramichi), Treasurer

Paricher Irani (Fredericton), Secretary & Member Representing Multicultural Youth

Kandy Vautour (Minto)

Carey Hackett (Salisbury)

Lucie Levesque (Edmundston)

Randy Oldfield (Saint John), Member Representing Youth with Disabilities

Carrie Culligan (Fredericton)

John Cloutier (Madawaska Maliseet, First Nation), Member Representing Aboriginal Youth

Julien Léger (St.-Antoine)

Tanya Ingraham (Dumfries)

Ashley Babin (Bathurst)

Sarah-Jane Smith (Morrisdale)

André Daigle (Shippagan)

Membres du Conseil

Ryan Sullivan (Sussex), Président

Ryan Donaghy (Moncton), Vice-président

Erik Matchett (Miramichi), Trésorier

Paricher Irani (Fredericton), Secrétaire et Jeunesse multiculturelle

Kandy Vautour (Minto)

Carey Hackett (Salisbury)

Lucie Lévesque (Edmundston)

Randy Oldfield (Saint John), Jeunesse handicapée

Carrie Culligan (Fredericton)

John Cloutier (Malécite - Madawaska, Première nation), Jeunesse autochtone

Julien Léger (Saint-Antoine)

Tanya Ingraham (Dumfries)

Ashley Babin (Bathurst)

Sarah-Jane Smith (Morrisdale)

André Daigle (Shippagan)

Outline of Responsibilities of Members

1. Members shall attend regular meetings of the full Council, which are usually held quarterly.

2. Members shall keep the Council informed of appropriate information from their region and/or from groups they are associated with on issues related to youth.

3. Members shall act as a contact person for their area for individuals and groups wishing information on the Council or a referral to appropriate assistance through our office.

4. Members shall be given opportunities to provide specific input when Council prepares reports on current issues. Affirmative or negative comments from all members are essential for this process to work. Draft copies will be circulated for comment after consulting with the members and the final version of position papers will be approved by the Council prior to public circulation. Council members must however respect the deadlines established for their input between Council meetings.

5. Members are encouraged to share appropriate information about the Council's activities with any groups involved in the interests of youth.

6. Members shall assist with local follow up on publicity for Council meetings by checking to see if press releases are used by the local media. This public relations program includes helping to distribute Council literature such as special reports, pamphlets, and the annual report.

7. Members shall promote the general activities of the Council. On matters of a sensitive nature, members shall refer inquiries to the Chairperson, Vice-Chairperson or to the Office for comments on the position of the Council.

8. Members shall assist in arrangements for regional meetings of Council held in their area. Such assistance could include identifying appropriate persons for invitations, locating an accessible location, assisting with refreshments, and local publicity.

Responsabilités des membres

1. Les membres participeront aux réunions ordinaires du conseil plénier, qui ont habituellement lieu tous les trois mois.

2. Les membres transmettront au Conseil toute information pertinente sur la région qu'ils représentent ou sur les groupes avec lesquels ils ont des liens relativement à des questions d'intérêt pour les jeunes.

3. Les membres fourniront de l'information sur le Conseil aux personnes et aux groupes de leur région ou les mettront en rapport avec le bureau du Conseil pour que celui-ci les oriente vers les personnes-ressources ou les services dont ils ont besoin.

4. Les membres pourront donner leur point de vue au moment de la rédaction de rapports sur des sujets d'actualité. En effet, leurs commentaires, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont essentiels à la réussite de ce processus. Les ébauches des rapports leur parviendront pour commentaires et, préalablement à sa publication, la version de tout exposé de principe devra être approuvée par le Conseil. Les membres qui désirent formuler des commentaires entre les réunions, devront toutefois le faire dans les délais prescrits.

5. Les membres sont invités à échanger tous renseignements sur les activités du Conseil avec tout groupe de défense des intérêts des jeunes.

6. Les membres s'assureront que les communiqués annonçant les réunions du Conseil paraissent dans les journaux locaux. Ils veilleront aussi à la distribution de la documentation préparée par le Conseil : les rapports spéciaux, les brochures et le rapport annuel, par exemple.

7. Les membres devront promouvoir les activités générales du Conseil. Ils devront soumettre les demandes de renseignements de nature délicate au président ou à la présidente, au vice-président ou à la vice-présidente ou au personnel du bureau, qui se chargeront d'exposer la position du Conseil.

8. Les membres collaboreront à l'organisation des réunions du Conseil qui doivent se tenir dans leur région. Ils pourront par exemple aider à dresser la liste des invités, à trouver une salle accessible, à commander les rafraîchissements et à annoncer la tenue de la réunion à l'échelle locale.

9. Members shall keep in contact with the office between meetings. Council members may visit the office anytime during regular business hours or at other times by appointment. The staff must be willing to answer questions between meetings.

10. Members shall take an active role in evaluating the on-going activities and priorities of the Council.

11. Members shall provide oral and/or written reports at each full Council meeting on concerns or activities of their region or group.

12. Members may submit issues for agendas of either the Executive Committee or full Council meetings.

9. Les membres doivent rester en communication avec le personnel du bureau entre les réunions. Ils pourront visiter le bureau quand bon leur semblera pendant les heures normales ou à d'autres moments en prenant rendez-vous. Le personnel du bureau devra, pour sa part, être disposé à répondre à toutes les questions des membres entre les réunions.

10. Les membres participeront activement à l'évaluation des projets en cours et des priorités du Conseil.

11. À chaque réunion, les membres transmettront verbalement ou par écrit les préoccupations de la région ou du groupe qu'ils représentent et décriront les activités en cours.

12. Les membres pourront proposer l'ajout de certaines questions à l'ordre du jour des réunions du comité exécutif ou du conseil plénier.

Council Activity Report 2002-2003

New Brunswick Rural Youth Dialogue

The New Brunswick Rural Youth Dialogue process consisted of three pre-dialogue sessions and a provincial dialogue conference. The main purpose of the pre-dialogues was to identify common themes that could then be focused on more closely during the provincial Miramichi Dialogue. The pre-dialogue sessions were held in three New Brunswick communities: Mactaquac (in English), Chipman (in English) and Bathurst (in French). The Miramichi Dialogue brought together New Brunswick rural youth to explore innovative and realistic responses to problems, which they identified in their own rural communities.

The Council finalized the Rural Youth Dialogue Report, entitled *'Rural Youth Take Action'*, and made public its policy recommendations and implications.

The Youth Council of New Brunswick began to engage in the first phase of a 3-phase post dialogue follow up, which included proposal development, network building and applying for funding for follow up efforts to the National Crime Prevention Centre.

Provincial Caring Partnership Committee

The Council takes part in monthly meetings in which it provides support and input from a youth perspective on the issues of family violence, and prevention initiatives.

The committee, in conjunction with other partners, helped develop and launch the Silent Witness program in November 2002. The Silent Witness project is a travelling exhibit of life size wooden silhouettes, each representing a New Brunswick woman who was killed by a husband, partner or acquaintance.

Policy Link

The Council provides a youth perspective to this group, which serves as a policy development organization, consisting of a multi sector group of government, academia, voluntary sector, business, and citizens. It provides a supportive, trusting environment for collaboration on concerns, common objectives and approaches.

Rapport des activités du Conseil 2002-2003

Dialogue de la jeunesse rurale du Nouveau-Brunswick

Dans le cadre du Dialogue de la jeunesse rurale du Nouveau-Brunswick, trois séances de préparation au Dialogue et une conférence provinciale ont eu lieu. Le but principal des séances de préparation au Dialogue était de choisir des thèmes communs pouvant être abordés de façon plus approfondie pendant le Dialogue provincial de Miramichi. Les trois séances de préparation au Dialogue ont eu lieu dans trois différentes localités du Nouveau-Brunswick : Mactaquac (en anglais), Chipman (en anglais) et Bathurst (en français). Le Dialogue de Miramichi a regroupé des jeunes ruraux du Nouveau-Brunswick. Ceux-ci ont examiné des solutions réalistes et novatrices aux problèmes qu'ils ont cernés dans leur propre communauté rurale.

Le Conseil a mis au point le rapport de Dialogue de la jeunesse rurale intitulé « *La jeunesse rurale prend des mesures* » et a rendu publiques ses politiques, ses recommandations et ses répercussions.

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick a entamé la première phase d'un suivi post-dialogue de trois phases. Cette phase comprend la préparation d'une proposition, le réseautage et une demande de financement pour le suivi présentée au Conseil national de prévention du crime.

Comité provincial de partenariat d'entraide « On vous a à cœur »

Le Conseil participe aux réunions mensuelles où il fournit un soutien et les commentaires de la jeunesse pour les questions de violence familiale et les mesures de prévention.

Le comité a collaboré avec d'autres partenaires à l'élaboration et au lancement du programme de la témoin silencieuse en novembre 2002. Le programme de la témoin silencieuse est une exposition itinérante de silhouettes de bois grandeur nature, chacune représentant une femme du Nouveau-Brunswick qui a été tuée par son mari, un partenaire ou une connaissance.

Concertation sur les politiques

Le Conseil offre le point de vue de la jeunesse à cet organisme multisectoriel d'élaboration des politiques composé de représentants du gouvernement, du secteur universitaire, du secteur bénévole, des affaires et des citoyens. Il assure un milieu de confiance et d'appui propice à la collaboration sur des préoccupations, des approches et des objectifs communs.

New Brunswick Youth Centers Association

The Council is working to provide leadership and support for the Youth Centres and Maisons des Jeunes Association.
The Council is in the process of developing a comprehensive Resource Kit, which will be used by groups who wish to establish youth centers and Maisons des Jeunes in their communities. The kit is a culmination of various forums and meetings around the province, in which community representatives and youth delegates shared common issues, concerns and suggestions around establishing and maintaining a youth centre.

New Brunswick Rural Team

The Council serves as a youth focused representative on the New Brunswick Rural Team. The New Brunswick Rural Team is a federal-provincial committee that was established to examine issues facing rural New Brunswick and to promote collaboration among departments on matters relating to rural youth.

New Brunswick Anti-Tobacco Coalition (NBATC)

The Council provides a youth perspective and advice to the NBATC on tobacco use among New Brunswick youth. The Council also takes part in provincial initiatives with government and non-governmental agencies, and collaborates with stakeholders in an effort to reduce tobacco use among youth.
The Council, along with the Canadian Cancer Society and W. Morrison & Associates Inc. took a leadership role in organizing the Provincial Youth Forum on Tobacco, which was held in May 2002 at the Atlantic Baptist University. The participants for this event included students, school representatives, and addiction services workers from both Anglophone and Francophone high schools across the province.
The Council commissioned a report on the development of a youth anti tobacco coalition. The forum was held with 13 New Brunswick youth representing a number of high schools throughout the province. The recommendations in the report will serve to help establish a youth anti tobacco network, and allow for better understanding of the insights and solutions from a youth perspective, on an issue that is directly youth related.

National Youth Advisory Committee on Tobacco

A Council member attended semi-annual national meetings in Ottawa. This member serves as the provincial representative on this committee, providing advice on tobacco use among New

Association des Centres et des Maisons des jeunes du Nouveau-Brunswick

Le Conseil tente d'assurer un leadership et un soutien à l'Association des Centres et des Maisons des jeunes.
Il prépare actuellement une trousse d'outils à l'intention des groupes qui veulent établir des Centres de jeunes et des Maisons des jeunes dans leurs localités. La trousse est l'aboutissement de nombreux forums et réunions qui ont eu lieu dans l'ensemble de la province. Durant ces rencontres, des représentants de la communauté et des jeunes ont échangé divers points de vue, préoccupations et suggestions concernant l'établissement et l'entretien d'une maison des jeunes.

Équipe rurale Nouveau-Brunswick

Le Conseil est un représentant de la jeunesse au sein d'Équipe rurale Nouveau-Brunswick. Équipe rurale Nouveau-Brunswick est un comité fédéral-provincial qui a été établi pour examiner les enjeux auxquels font face les gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick. Cet organisme a aussi pour but de promouvoir la collaboration entre les ministères sur les questions touchant les jeunes ruraux.

Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick (CATNB)

Le Conseil présente le point de vue des jeunes et des Conseils à la CATNB sur l'usage du tabac chez les jeunes du Nouveau-Brunswick. Il participe également aux initiatives provinciales avec les organismes du gouvernement et autres et collabore avec les intervenants pour réduire l'usage du tabac chez les jeunes.
Le Conseil ainsi que la Société canadienne du cancer et W. Morrison & Associates Inc. ont joué un rôle de leadership dans l'organisation du Forum provincial Jeunesse sur le tabac qui a eu lieu en mai 2002, à la Atlantic Baptist University. Les participants comprenaient des élèves, des représentants des écoles et des travailleurs de services de traitement des dépendances des écoles secondaires anglophones et francophones de l'ensemble de la province.
Le Conseil a commandé un rapport sur l'établissement d'une coalition des jeunes anti-tabac. Le forum a eu lieu. Treize jeunes du Nouveau-Brunswick ont représenté diverses écoles secondaires de la province. Les recommandations du rapport serviront à établir un réseau anti-tabac chez les jeunes et permettra de mieux comprendre les solutions du point de vue de la jeunesse pour toute question qui est liée directement aux jeunes.

Comité consultatif national des jeunes sur les questions relatives au tabac

Un membre du Conseil a assisté aux réunions nationales semestrielles à Ottawa. Il a représenté la province au sein de ce comité, et donné des conseils sur l'usage du tabac chez les jeunes du

Brunswick youth and assisting in the development process of national initiatives targeting youth. The National Committee has developed a tool kit to be used in schools throughout the country to help combat tobacco use.

Dialogue New Brunswick Annual Forum on Language and Culture

In November 2002 the Council partnered with Dialogue New Brunswick and St. Thomas University to host the twelfth annual Youth Forum, a provincial forum on language and culture. The forum brought together youth from across the province to increase their understanding of different cultures and communities.

Announcement of new Youth Council of New Brunswick Members

Hon. Premier Bernard Lord appointed 4 new Council members in November 2002 to replace vacancies left by outgoing members.

Youth Leadership and Engagement Conference and Tool Kit

The Council had envisioned the initiation of a Leadership and Engagement project, which would include three primary goals or objectives: development of a tool kit for youth organizations, community agencies and schools that will contain practical, hands-on tools that will assist in building leadership capacity in youth; a leadership conference that would demonstrate the contents of the tool kit in order to build leadership capacity in youth; and, a series of community based workshops where the learning found within the tool kit could be transferred to youth in New Brunswick communities.

A subsequent proposal for funding of this project was sent to the National Crime Prevention Centre and was declined. Additionally, a temporary lack of human resources needed to carry out this initiative was experienced at the Council office. In light of this, the Council is re-examining the project to determine alternate ways in which it may proceed.

Provincial Curriculum Advisory Committee (PCAC)

The Council has membership on this committee, which meets regularly to study and propose changes to the province's education curriculum.

New Brunswick Safety Council

The Council serves as a youth representative to the New Brunswick Safety Council, which holds quarterly meetings, and functions as an advisory body on safety related issues.

Nouveau-Brunswick. Il a collaboré à l'élaboration de mesures nationales ciblant les jeunes. Le Comité national a préparé une trousse d'outils qui sera utilisée dans les écoles dans l'ensemble du pays pour contribuer à la lutte contre le tabac.

Forum annuel sur la langue et la culture de Dialogue Nouveau-Brunswick

En novembre 2002, le Conseil s'est associé à Dialogue Nouveau-Brunswick et à l'Université St. Thomas pour être l'hôte du douzième Forum Jeunesse annuel, un forum provincial sur la langue et la culture. Le forum a réuni des jeunes de toute la province. Ceux-ci ont pu accroître leur compréhension des différentes cultures et communautés.

Annonce des nouveaux membres du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

Le premier ministre Bernard Lord a nommé quatre nouveaux membres du Conseil en novembre 2002 pour pourvoir les postes devenus vacants à la suite du départ des membres sortants.

Conférence sur le leadership et l'engagement des jeunes et trousse d'outils

Le Conseil a envisagé la mise sur pied d'un projet de leadership et d'engagement qui serait axé sur trois principaux objectifs : préparation d'une trousse d'outils pour les groupes de jeunes, les organismes communautaires et les écoles. Cette trousse contiendrait des outils pratiques qui développeraient des qualités de leadership chez les jeunes; une conférence sur le leadership qui présenterait le contenu de la trousse d'outils pour développer des qualités de leadership chez les jeunes; et une série d'ateliers communautaires où les apprentissages acquis à l'aide de la trousse d'outils pourraient être transférés à la jeunesse des collectivités du Nouveau-Brunswick.

Un projet de financement pour cette trousse a été envoyé au Conseil national de prévention du crime et a été refusé. Le bureau a connu également un manque temporaire de ressources humaines nécessaires pour mener ce projet à bien. Le Conseil réexamine donc le projet afin de trouver d'autres façons de procéder.

Comité consultatif provincial des programmes d'études (CCPPE)

Le Conseil siège à ce comité qui se réunit régulièrement pour étudier les programmes d'études de la province et proposer des changements à ces programmes.

Conseil de sécurité du Nouveau-Brunswick

Le Conseil représente la jeunesse au Conseil de sécurité du Nouveau-Brunswick qui tient des réunions trimestrielles et fonctionne comme un organisme consultatif sur les dossiers liés à la sécurité.

Provincial Youth Services Partnership Committee

The Council participates as a member of the Provincial YSP committee, which advises government on employment related issues in the province.

Youthinfo.ca/infojeunesse.ca

The Youth Council sponsored the creation of a website for youth which featured information on employment, education and training.

Fetal Alcohol Syndrome (FAS) Conference www.circle-of-hope.ca

The Youth Council partnered with various groups to organize a conference on FAS. The conference served as a collaborative approach to deal with the issue of FAS. The main objective of this conference was to raise awareness about FAS and about Fetal Alcohol Effects (FAE), learn about best practices in dealing with FAS and FAE, develop public education strategies on FAS and FAE and their prevention, to build and strengthen networks between families affected by FAS and FAE, and develop linkages between families and service providers.

FCS Volunteer Awards

In 2001 the Department of Family and Community Services launched the N.B. Family Community and Volunteer Awards, The goal of the awards is to recognize and celebrate the outstanding volunteer efforts toward the well being of family life and communities in New Brunswick. The Council continues to sit as a member of the evaluation committee for this award.

Prepared Annual Report 2001-2002

Comité provincial du partenariat pour la prestation de services aux jeunes

Le Conseil participe à titre de membre du Comité provincial du partenariat pour la prestation de services aux jeunes qui conseille le gouvernement sur les questions touchant l'emploi dans la province.

Youthinfo.ca/infojeunesse.ca

Le Conseil de la jeunesse a parrainé la création d'un site Web pour les jeunes qui présente de l'information sur l'emploi, l'éducation et la formation.

Conférence sur le syndrome d'alcoolisation fœtale du Nouveau-Brunswick www.circle-of-hope.ca

Le Conseil de la jeunesse a collaboré avec divers groupes à l'organisation d'une conférence sur le syndrome d'alcoolisation fœtale. La conférence a présenté une approche collective pour traiter le SAF. Le principal objectif de cette conférence était d'accroître la sensibilisation au SAF et aux effets de l'alcoolisation fœtale (EAF), de connaître les meilleures méthodes pour traiter le SAF et les EAF, d'élaborer des stratégies de sensibilisation du public à ce syndrome et à ses effets et à leur prévention, d'établir et de raffermir les réseaux entre les familles touchées par le FAS et les EAF, et de créer des liens entre les familles et les fournisseurs de services.

Prix du bénévolat SFC

En 2001, le ministère des Services familiaux et communautaires a lancé le Prix de bénévolat pour les familles et les communautés du Nouveau-Brunswick. L'objectif de ce prix est de reconnaître et de souligner les efforts bénévoles exceptionnels en vue du mieux-être de la vie familiale et des communautés au Nouveau-Brunswick. Le Conseil continue de siéger au Comité d'évaluation pour ce prix.

Préparation du rapport annuel 2001-2002

Council Meetings Summarized

Edmundston, N.B. June 1-2, 2002

The Council meeting began with a roundtable. Discussion then took place involving all Council members reviewing business arising from the last meeting's minutes.

R. Sullivan, E. Matchett, C.Hackett and A. Knight gave executive reports highlighting the Global Vision Conference, National Rural Conference and the Council's budget. These were followed by Council Office reports by A. Knight and J. LeBlanc.

T. Ingraham, E. Matchett, J. Léger, C. Hackett, L. Levesque, R. Oldfield and K. Vautour gave member reports highlighting their committee and regional involvements as well as issues and activities from their surrounding areas.

A. Knight reviewed the draft proposal for the Youth Council's website. The members discussed the draft and a motion was passed to approve the draft proposal and to move forward with development.

A. Knight gave a presentation and update on the Rural Youth Take Action Conference.

Other agenda items included revision of the proposed planning session, the on-going work with the New Brunswick Anti-Tobacco Coalition, involvement with NB Safety Council as well as Dialogue NB, the cessation of operation of Youth Connexions, the Job Search Center and the Info Line by the Youth Council and other education related matters. A planning session was then held.

Fredericton, N.B. September 7-8, 2002

The Council meeting began with R. Sullivan briefing the group on the meeting that evening with the Premier. Primary items to be discussed were the Youth Council's role with the Prosperity Plan as well as access to post secondary education.

The first special guest at the meeting was Karen Taylor, Consultant, who sat with the members to assist them in developing the planning session held at the last Council meeting and to help them with their direction and focus as a Council. A three-year action plan was discussed and developed for the Council.

Résumé des réunions du Conseil

Edmundston (N.-B.) - Les 1er et 2 juin 2002

La réunion du Conseil a commencé par une table ronde. Tous les membres ont participé à une discussion et ont passé en revue les affaires découlant du procès-verbal de la dernière réunion.

R. Sullivan, E. Matchett, C. Hackett et A. Knight ont présenté des rapports du Comité exécutif mentionnant la Conférence Global Vision, la Conférence rurale nationale et le budget du Conseil. Ces points ont été suivis des rapports du bureau du conseil présentés par A. Knight et J. LeBlanc.

T. Ingraham, E. Matchett, J. Léger, C. Hackett, L. Levesque, R. Oldfield et K. Vautour ont présenté des rapports indiquant leur participation aux comités et dans leur région. Ils ont présenté les dossiers et les activités pour leurs régions.

A. Knight a passé en revue le projet pour le site Web du Conseil de la jeunesse. Les membres ont discuté de l'ébauche et ont adopté une résolution approuvant le projet et autorisant le Conseil à poursuivre la création du site Web.

A. Knight a présenté un compte rendu de la conférence La jeunesse rurale prend des mesures.

Les autres points à l'ordre du jour comprenaient la révision de la séance de planification proposée, le travail continu en collaboration avec la Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick, la participation au Conseil de sécurité du Nouveau-Brunswick ainsi qu'à Dialogue Nouveau-Brunswick, la cessation des activités de Connexions jeunesse, le Centre de recherche d'emplois et la Ligne info par le Conseil de la jeunesse et d'autres questions concernant l'éducation. Une séance de planification a ensuite eu lieu.

Fredericton (N.-B.) - Les 7 et 8 septembre 2002

Le Conseil s'est réuni. R. Sullivan a présenté un exposé sur la rencontre devant avoir lieu en soirée avec le premier ministre. Les principaux points à discuter étaient le rôle du Conseil de la jeunesse par rapport au Plan de prospérité et l'accès à l'enseignement postsecondaire.

La première invitée spéciale à la rencontre était Karen Taylor, conseillère, qui a aidé les membres à élaborer la séance de planification tenue à la dernière réunion du Conseil. Elle les a aidés à adopter une orientation et à s'orienter. Un plan d'action de trois ans a été discuté et élaboré pour le Conseil.

R. Sullivan, E. Matchett, A. Knight, J. LeBlanc, P. Irani and C. Hackett gave executive reports highlighting financial issues, the need for effective communication methods between Council members, as well as other executive agenda items.

A. Knight provided the director's report and J. LeBlanc updated the Council on items pertinent to the Council office, staff and members. R. Donaghy, J. Léger, E. Matchett, P. Irani and C. Hackett provided member reports highlighting their committee and regional involvements as well as issues and activities from their surrounding areas.

The Council meeting adjourned and a meeting with Hon. Premier Bernard Lord as well as Debbie Hackett, Office of the Premier, followed. R. Sullivan presented an overview of the Council work done to date. Key points discussed by the Premier were the Council's role in regards to government and the public, the Council's opinions on the Prosperity Plan, the future of health care, prescription drugs, the environment, paying down debt and the role the Council can play not only when representing immediate (youth) issues, but issues that are global in nature as well.

R. Sullivan, E. Matchett, A. Knight, J. LeBlanc, P. Irani et C. Hackett ont présenté des rapports du Comité exécutif sur les questions financières et le besoin de méthodes de communication efficaces entre les membres du Conseil. Ils ont aussi abordé d'autres points à l'ordre du jour du Comité exécutif.

A. Knight a présenté le rapport du directeur et J. LeBlanc a présenté un compte rendu sur les questions concernant le Bureau du conseil, le personnel et les membres. R. Donaghy, J. Léger, E. Matchett, P. Irani et C. Hackett ont présenté des rapports concernant leur comité et leur participation régionale ainsi que sur les dossiers et les activités de leurs régions.

La réunion du Conseil a été ajournée et une rencontre avec le premier ministre Bernard Lord et avec Debbie Hackett, Cabinet du premier ministre, a eu lieu. R. Sullivan a présenté un survol du travail effectué par le Conseil. Les principaux points discutés par le premier ministre étaient le rôle du Conseil par rapport au gouvernement et au public, les opinions du Conseil sur le Plan de prospérité, l'avenir des soins de santé, les médicaments sur ordonnance, l'environnement, le remboursement de la dette et le rôle que le Conseil peut jouer non seulement pour faire connaître les dossiers immédiats des jeunes, mais aussi les dossiers qui sont de nature mondiale.

Fredericton, N.B. November 16, 2002

The Council meeting began with R. Sullivan reviewing the action plan. He then introduced Rick Hutchins to the group. Mr. Hutchins worked with the members of the Council to help define what their roles and responsibilities were as Council members.

K. Vautour, L. Levesque, R. Donaghy, A. Babin, C. Culligan, R. Oldfield, S. Smith, J. Cloutier, T. Ingraham, E. Matchett and C. Hackett gave member reports highlighting their committee and regional involvements as well as issues and activities from their surrounding areas.

R. Sullivan, C. Hackett, E. Matchett, A. Knight, J. LeBlanc and P. Irani gave executive reports highlighting the leadership project, the Council's budgeting needs, the Council's involvement with the Provincial Caring Partnership Committee as well as the NB Anti-Tobacco Coalition.

The members discussed the proposed legislation to ban smoking on school grounds, highlighting positive aspects of the proposed legislation, issues that remained unclear, questions for consideration and then held a roundtable discussion on the issue.

Fredericton (N.-B.) - Le 16 novembre 2002

Au début de la rencontre, R. Sullivan a passé en revue le plan d'action. Il a présenté Rick Hutchins. M. Hutchins a travaillé avec les membres du Conseil pour les aider à définir leurs rôles et leurs responsabilités.

K. Vautour, L. Levesque, R. Donaghy, A. Babin, C. Culligan, R. Oldfield, S. Smith, J. Cloutier, T. Ingraham, E. Matchett et C. Hackett ont présenté des rapports du travail de leur comité et de leur participation dans la région et des dossiers et des activités de leurs régions.

R. Sullivan, C. Hackett, E. Matchett, A. Knight, J. LeBlanc et P. Irani ont présenté des rapports du Comité exécutif concernant le projet de leadership, les besoins budgétaires du Conseil, la participation du Conseil au Comité provincial de partenariat d'entraide ainsi qu'avec la Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick.

Les membres ont discuté de la loi proposée pour interdire le tabac sur les terrains d'école, soulignant les aspects positifs de la loi proposée, les questions qui sont non précises, les questions qui doivent être considérées. Ensuite on a tenu une table ronde sur la question.

The members reviewed and discussed the logos that were designed for the Council by Communications NB. A design was chosen and further discussion took place on the details of the logo.

Other agenda items included web site development and the service delivery model proposal and other matters.

Fredericton, N.B. February 15, 2003

The Council meeting began with R. Sullivan and R. Donaghy giving executive reports.

Updates were then given on several items: Bill 31 – renaming of the Youth Council to the New Brunswick Advisory Council on Youth, discussion with Anne Reynolds, Chief of Protocol, regarding possible bursaries for youth attending an international conference abroad. Discussion is ongoing. Additionally, updates were received regarding the agreement with the department of Finance to handle the Council's finances and provide HR assistance as well as Rural Youth Dialogue "Capturing the Process" discussion ongoing with consultants and Rural Secretariat.

R. Donaghy, A. Babin, K. Vautour, J. Cloutier, T. Ingraham, C. Hackett, L. Levesque and S. Smith presented member reports highlighting their committee and regional involvements as well as issues and activities from their surrounding areas.

The special guest at the meeting was Jennifer Howard, of the Canadian Mental Health Association, in representation of the "Youth in Distress in Rural New Brunswick Project". She presented a potential television commercial to the members of the Council, seeking feedback and youth opinion.

Les membres ont passé en revue les logos qui ont été conçus pour le Conseil par Communications Nouveau-Brunswick. Un design a été choisi et une discussion plus approfondie a eu lieu sur les détails du logo.

Autres points à l'ordre du jour : création du site Web et projets de modèle de prestation de services et autres questions.

Fredericton (N.-B.) - Le 15 février 2003

Au début de la réunion, R. Sullivan et R. Donaghy ont présenté les rapports du Comité exécutif.

Des comptes rendus ont été présentés sur différents points : Projet de loi 31 – remplacer le nom de Conseil de la jeunesse par Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick, discussion avec Anne Reynolds, chef du protocole, concernant les bourses possibles pour les jeunes participants à des conférences internationales à l'étranger. La discussion se poursuit. On a reçu des comptes rendus de l'entente avec le ministère des Finances pour la tenue des finances du Conseil, et une aide en matière de ressources humaines. On a discuté « Saisissons le processus » de Dialogue jeunesse rurale – la discussion se poursuit avec les consultants et le Secrétariat rural.

R. Donaghy, A. Babin, K. Vautour, J. Cloutier, T. Ingraham, C. Hackett, L. Levesque et S. Smith présentent des rapports de leur participation au sein des comités et des régions et sur les dossiers et les activités de leurs régions.

L'invitée spéciale à la réunion était Jennifer Howard de l'Association canadienne de la santé mentale, concernant le Projet « Jeunesse en détresse en milieu rural du Nouveau-Brunswick ». Elle a présenté un message qui pourrait être télédiffusé en demandant les réactions et l'opinion des jeunes.

Publications, Presentations and Briefs 2002-03

- Rural Youth Report – *Rural Youth Take Action*
- Submission of a report outlining the Council's position on a Tobacco Strategy for New Brunswick Schools to the Office of the Premier
- Youth Council of New Brunswick – Annual Report 2001-2002.

Publications, exposés et mémoires 2002-2003

- Rapport de Jeunesse rurale – *La jeunesse rurale prend des mesures*
- Présentation d'un rapport expliquant la position du Conseil sur la stratégie anti-tabac pour les écoles du Nouveau-Brunswick au Cabinet du premier ministre.
- Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick – Rapport annuel 2001-2002.

Major Projects Planned For 2003-04

Continuation of Rural Youth Dialogue Follow-Up Activities

The Council will continue with planned follow-up efforts in this area. Funding has been obtained which will enable a Provincial Coordinator to begin working with youth, community leaders and partners who were engaged in the Rural Youth Dialogue Process in the Miramichi. The Coordinator will work in communities around the province, and will be housed at the Youth Council office.

Release of Report Outlining Rural Youth Dialogue Process in New Brunswick

The Youth Council anticipates the release of its rural youth dialogue process guide, *Capturing the Process: An Examination of the New Brunswick Rural Youth Dialogue Process*, in the fall of 2003.

New Brunswick Youth Network on Anti-Tobacco

The Council, in partnership with the New Brunswick Anti Tobacco Coalition, will begin work on establishing a provincial network of youth to help combat and prevent tobacco use.

This network of youth will be established and maintained through yearly meetings, round table discussions, teleconferences, and participation at various conferences organized by the Anti Tobacco Coalition and the Youth Council of New Brunswick. Establishing and maintaining this network will better inform groups such as the Coalition and the Youth Council in regards to youth smoking cessation and prevention programs.

Community Forums and Regional Round Tables

The Council will seek to engage youth in their communities through a series of consultations, which will include public forums and focus group sessions, centred on the theme of youth leadership and engagement.

Website Development

The Council will continue to update and improve its website so that it becomes a more important point of contact for youth and the public at large in the province of New Brunswick. The site is poised to undergo significant development, which will increase its utility.

Principaux projets prévus pour 2003-2004

Suivi de Dialogue jeunesse rurale

Le Conseil poursuivra le suivi dans ce domaine. Il a obtenu du financement qui permettra à un coordonnateur provincial de commencer à travailler avec les jeunes, les dirigeants communautaires et les partenaires qui ont participé au processus Dialogue jeunesse rurale à Miramichi. Le coordonnateur travaillera dans les collectivités de la province et travaillera à partir du bureau du Conseil de la jeunesse.

Présentation du rapport expliquant le processus de Dialogue jeunesse rurale au Nouveau-Brunswick

Le Conseil de la jeunesse prévoit rendre public son guide de Dialogue jeunesse rurale, *Saisissons le processus : Examen du processus de dialogue jeunesse rurale* à l'automne de 2003.

Réseau anti-tabac chez les jeunes du Nouveau-Brunswick

Le Conseil en partenariat avec la Coalition anti-tabac Nouveau-Brunswick commencera à travailler à l'établissement d'un réseau provincial des jeunes pour lutter contre l'usage du tabac.

Ce réseau de jeunes sera établi et maintenu par des rencontres annuelles, des tables rondes, des téléconférences et la participation à diverses conférences organisées par la Coalition anti-tabac et le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Ce réseau permettra de mieux informer les groupes comme la Coalition et le Conseil de la jeunesse sur les programmes de prévention et d'abandon de l'usage du tabac chez les jeunes.

Forums communautaires et tables rondes régionales

Le Conseil tentera de faire participer les jeunes dans leurs collectivités par une série de consultations. Celles-ci comprendront des forums publics et des séances de consultation sur le thème du leadership et de l'engagement de la jeunesse.

Élaboration du site Web

Le Conseil continuera de mettre à jour et d'améliorer son site Web afin qu'il devienne le point de contact le plus important pour les jeunes et le grand public dans la province du Nouveau-Brunswick. Ce site sera modifié considérablement pour accroître son utilité.

Committees

- New Brunswick Anti Tobacco Coalition
- Provincial Curriculum Advisory Committee
- Dialogue New Brunswick Provincial Language and Culture Conference Planning Committee
- Rural Team New Brunswick
- Provincial Suicide Prevention Committee
- NB Transitional Housing Network
- New Brunswick Provincial Caring Partnerships Committee
- Provincial Youth Services Partnership Committee
- New Brunswick Safety Council
- Provincial Suicide Prevention Committee

Comités

- Coalition anti-tabac du Nouveau-Brunswick
- Comité consultatif provincial des programmes d'études
- Comité de planification de la Conférence sur la langue et la culture de Dialogue Nouveau-Brunswick
- Équipe rurale Nouveau-Brunswick
- Comité provincial de prévention du suicide
- Réseau des maisons de transition du Nouveau-Brunswick
- Comité des partenariats d'entraide du Nouveau-Brunswick
- Comité provincial du partenariat en vue de la prestation des services aux jeunes
- Conseil de sécurité du Nouveau-Brunswick
- Comité provincial de prévention du suicide

AUDITOR'S REPORT

To the Chairperson and Members
Youth Council of New Brunswick

I have audited the balance sheet of the Youth Council of New Brunswick as at 31 March 2003 and the statement of revenue, expense and surplus for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 2003 and the results of its operations for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

K D Robinson

K. D. Robinson, CA
Deputy Auditor General

Fredericton, N. B.
22 July 2003

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au président et aux membres du
Conseil de la jeunesse du
Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan du Conseil de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2003 et l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2003 ainsi que des résultats de son fonctionnement pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général adjoint,

K D Robinson

K. D. Robinson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 22 juillet 2003

BALANCE SHEET
31 MARCH 2003

	2003	2002
ASSETS		
Current assets		
Cash	$93,722	$67,950
Accounts receivable	10,245	78,847
	$ 103,967	$ 146,797
LIABILITIES AND SURPLUS		
Current liabilities		
Accounts payable	$9,927	$82,308
Accrued salaries payable	-	1,875
Deferred revenue	10,073	-
	20,000	84,183
Surplus	83,967	62,614
	$103,967	$146,797

BILAN
31 MARS 2003

	2003	2002
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	93 722 $	67 950 $
Débiteurs	10 245	78 847
	103 967 $	146 797 $
PASSIF ET EXCÉDENT		
Passif à court terme		
Créditeurs	9 927 $	82 308 $
Traitements courus à payer	-	1 875
Recettes reportées	10 073	-
	20 000	84 183
Excédent	83 967	62 614
	103 967 $	146 797 $

Statement of Revenue, Expenses and Surplus
For the year ended 31 March 2003

	2003 Budget	2003 Actual	2002 Actual
REVENUE			
Operating grant from the Province of New Brunswick	$126,000	$129,200	$122,413
Other grants	33,000	87,057	95,891
Miscellaneous	-	509	24,316
Administration fee revenue	6,200	7,070	20,258
Youth Connexions Jeunesse (Note 4)	-	-	331,119
	165,200	223,836	593,997
EXPENSES			
Salaries and benefits	96,278	84,323	117,640
Travel, accommodations and meals	10,000	12,097	27,541
Printing and photocopying	2,000	3,724	8,450
Telephone	7,000	4,108	5,042
Office expenses	6,250	4,867	10,382
Public relations and advertising	2,250	425	650
Honoraria	3,000	2,513	2,113
Furniture and equipment	-	16	6,342
Professional services	2,000	5,690	1,646
Translation	1,000	625	10,770
Professional development	1,000	-	-
Repairs and maintenance	750	-	-
Bank charges	300	219	240
Conference and meeting	2,000	275	995
Miscellaneous	25,200	218	3,500
Special projects	49,200	83,383	81,434
Youth Connexions Jeunesse (Note 4)	-	-	304,418
	208,028	202,483	581,163
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSE	$ (42,828)	21,353	12,834
Surplus, beginning of year		62,614	49,780
SURPLUS, end of year		$ 83,967	$ 62,614

État des recettes, des dépenses et de l'excédent
pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

	2003 Budget	2003 Réel	2002 Réel
RECETTES			
Subvention d'exploitation de la province du Nouveau-Brunswick	126 000 $	129 200 $	122 413 $
Autres subventions	33 000	87 057	95 891
Divers	-	509	24 316
Revenu des frais d'administration	6 200	7 070	20 258
Youth Connexions Jeunesse (Note 4)	-	-	331 119
	165 200	223 836	593 997
DÉPENSES			
Traitements et avantages sociaux	96 278	84 323	117 640
Frais de voyage, logements et repas	10 000	12 097	27 541
Imprimerie et photocopies	2 000	3 724	8 450
Téléphone	7 000	4 108	5 042
Dépenses de bureau	6 250	4 867	10 382
Relations publiques et publicité	2 250	425	650
Honoraires	3 000	2 513	2 113
Mobilier et matériel	-	16	6 342
Services professionnels	2 000	5 690	1 646
Traduction	1 000	625	10 770
Perfectionnement professionnel	1 000	-	-
Réparations et entretien	750	-	-
Frais bancaires	300	219	240
Conférence et réunion	2 000	275	995
Divers	25 200	218	3 500
Projets spéciaux	49 200	83 383	81 434
Youth Connexions Jeunesse (Note 4)	-	-	304 418
	208 028	202 483	581 163
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	(42 828) $	21 353	12 834
Excédent, au début de l'exercice		62 614	49 780
EXCÉDENT, à la fin de l'exercice		83 967 $	62 614 $

Notes to Financial Statements
March 31, 2003

1. Purpose of the organization

The Council was established by a cabinet decision in May 1986 and the appointment of the Council was announced in March 1987. The Council began operations in May 1987.

The Youth Council's mission statement reads as follows:

The Youth Council of New Brunswick is the provincial body representative of youth which voices the interests, needs, concerns and perspectives of young people aged 15 - 24, and presents recommendations to government and the public. This is achieved by acting as an advisory and advocacy body, through resource co-ordination and by research and consultation. Through its actions, the Youth Council of New Brunswick strives to be a catalyst for increasing youth involvement in society.

2. Capital assets

It is the policy of the Council to charge all capital asset purchases to expense in the period in which the expenditure is incurred.

3. Services provided by the Province of New Brunswick

The Council uses an office building owned by the Province of New Brunswick and there are no rental charges.

4. Youth Connexions Jeunesse

Effective 1 April 2002 the Council discontinued the operations of Youth Connexions Jeunesse.

Notes afférentes aux états financiers
31 mars 2003

1. Objectif de l'organisme

Le Conseil a été établi en vertu d'une résolution du cabinet en mai 1986 et les nominations au Conseil furent annoncées en mars 1987. Les opérations du Conseil ont commencé en mai 1987.

La mission du Conseil de la Jeunesse se lit comme suit :

Le Conseil de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme provincial représentant la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Le Conseil exprime les intérêts, les besoins, les inquiétudes et les perspectives des jeunes âgés de 15 à 24 ans et présente des recommandations au gouvernement et à la population. Ces objectifs sont accomplis par des activités consultatives et partisanes, par la coordination des ressources et par des recherches et consultations. Le Conseil de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick s'efforce d'être un catalyseur pour accroître la participation des jeunes dans la société.

2. Immobilisations

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations aux dépenses dans la période où la dépense est engagée.

3. Services fournis par la Province du Nouveau-Brunswick

Le Conseil utilise un édifice à bureaux appartenant à la Province du Nouveau-Brunswick pour lequel il n'y a aucun frais de location.

4. Youth Connexions Jeunesse

À compter du 1 avril 2002, le Conseil a cessé les opérations de Youth Connexions Jeunesse.